

Transition vers un système herbager

Monique et Jean-Roger Morin sont éleveurs de vaches laitières dans le Trégor. Il y a 8 ans, ils ont décidé de faire plus de pâturage. « On est partis d'un système conventionnel où on avait en moyenne 1/3 de surface en maïs, 1/3 de surface pâturée par les vaches et 1/3 de céréales à un système tout herbe en bio ».

Le déclic, moment phare de la transition

« Installés en 1983, nous étions tournés vers un système herbager. Puis, en 1992, nous avons fait du maïs et des céréales pour les aides PAC ». Le couple élevait 60 vaches laitières et engraisait des taurillons. Les achats de concentrés étaient importants et le travail aussi. Puis il y a eu la crise de 2009. « J'ai vu un ami qui prenait sa retraite à 51 ans, il était payé 2700 € alors qu'on travaillait beaucoup, on brassait de l'argent mais il ne nous restait rien. Ça a été le déclic. »

Le maïs remplacé par de l'herbe

Du jour au lendemain, le couple décide de vendre le matériel pour le maïs et fait appel à l'entreprise. Ils obtiennent des aides du bassin versant pour investir dans du matériel de fauche. Afin de sécuriser le changement, les éleveurs cherchent à être confortés dans leurs choix. Ils participent à deux groupes de travail sur les systèmes herbagers (Cedapa et Chambre d'Agriculture). Ils ont commencé par diminuer les charges opérationnelles « Nous voulions évoluer pour être plus autonomes, travailler moins en gagnant plus ». Ils décident d'allonger leur période de pâturage silo fermé. L'herbe récoltée succède alors au maïs. Cinq ans plus tard, le maïs qui occupait 35 % de la surface fourragère n'en représente plus que 6 %. « Si on a assez d'herbe pendant 6 mois, et qu'on ne donne que ça, ça fait chuter les charges ». En 2013, à la suite d'une très forte augmentation du prix du soja, les éleveurs décident de baisser les quantités de concentrés achetées.

Le passage en tout herbe

En 2014, Monique et Jean Roger achètent 10 ha supplémentaires de terres accessibles aux vaches. Cela permet au couple d'imaginer un système basé sur l'herbe. Pour maintenir leur production laitière, ils décident d'augmenter leur nombre de vaches. En parallèle, ils agrandissent la salle de traite « On voulait traire nos 80 vaches en une heure. On est passé d'une salle de traite (2*6) double avec décrochage à une salle de traite simple équipement (2*12). On a investi 90 000 € et on a des supers résultats, en temps et en confort. » Ils arrêtent l'atelier d'engraissement pour diminuer la charge de travail et le chargement. Ils suppriment le maïs et les céréales de leur assolement et passent en tout herbe.

Difficultés de la transition : Deux hivers stressants

Le premier hiver sans maïs ni concentrés a été difficile. Le couple ne s'attendait pas à une telle baisse de production. « Ça a été dur psychologiquement, il ne faut pas trop regarder le lait dans le tank. Si c'était à refaire, je chercherais un éleveur « réfèrent » pour pouvoir échanger. Il ne faut pas craquer pour ne pas acheter d'aliment, c'est comme se sevrer. Le deuxième hiver, tu penses que tu es habitué mais ce n'est pas le cas. On a

l'impression que les vaches vont se tarir en hiver mais ça repart quand on les met à l'herbe. ».



Une gestion de l'herbe de plus en plus fine

Au fil des années, Monique et Jean Roger ont affiné leur gestion de l'herbe. Ils aménagent 400 m de chemins. Ils redimensionnent leurs paddocks pour optimiser la gestion des prairies. En 2015, ils choisissent de passer en bio. « Nous étions tellement proches du bio qu'on a sauté le pas. »

Une transition réussie et des résultats encourageants

Quand on passe en tout herbe, il faut apprendre à sortir de la logique de produire pour atteindre son quota. Jean-Roger explique « Il ne faut pas trop être omnibus par le lait. Les repères changent : âge au vêlage, production laitière. On cherche à diminuer les coûts, moins à optimiser les indicateurs techniques. » Le passage en tout herbe leur a permis de diminuer leurs charges opérationnelles et structurelles. « Nous en sommes à notre troisième année en tout herbe : en produisant 50 000 L de lait en moins, nos charges ont été divisées par deux et notre EBE est resté stable alors que nous n'avons plus les taurillons. On s'est rendu compte que finalement produire notre référence n'était pas une fin en soi. Avec l'arrêt des quotas, nous n'avons pas voulu tomber dans le cimetière de la mondialisation. Nous sommes plus autonomes et nous travaillons moins en gagnant autant qu'avant. » Conclut le couple. EVE GENTIL, ANIMATRICE CEDAPA

2009	2017
2 UTH	2 UTH
60 VL; 6000L/VL	80 VL, 4500L/VL
SAU : 75 ha, 32 ares accessibles/VL	SAU : 84 ha, 60 ares accessibles/VL
Coût alimentaire de 75€/1000L	Coût alimentaire de 47€/1000L
84 000€ de charges opérationnelles atelier lait	33 000€ de charges opérationnelles atelier lait
EBE : 84 000€	EBE : 75 000€